

APPEL À PROJET
CONCOURS D'ÉCRITURE « POUR MÉMOIRES » 2022/2023
RÉSISTER pour EXISTER : « ...Il était temps de passer à l'action... ».
MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES

Considérant le succès des éditions précédentes du concours d'écriture *Pour Mémoires* et la large place que le Mémorial du Camp de Rivesaltes accorde à la littérature dans sa programmation et sa politique de médiation, une nouvelle édition du concours d'écriture est lancée pour l'année scolaire 2022/2023. Le concours s'adresse aux élèves du second degré, en partenariat avec les rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse.

ARTICLE 1 – PARTICIPANTS

Le concours s'adresse aux élèves des collèges, des lycées généraux, technologiques, professionnels et des CFA des académies de Toulouse et de Montpellier, et aux établissements de l'éducation informelle.

ARTICLE 2 – THÈME

Le concours d'écriture *Pour Mémoires* 2022/2022 aura pour thème *RÉSISTER pour EXISTER*.

Cette thématique prend racine dans le roman graphique « Le rapport W - Infiltré à Auschwitz » de Gaétan Nocq dans lequel l'une des vignettes s'intitule «... Il était temps de passer à l'action...».

Ce roman graphique relate le récit véridique de Witold Pilecki, officier de cavalerie, membre de l'armée secrète polonaise, qui se laisse volontairement interner dans le camp d'Auschwitz en septembre 1940 sous la fausse identité de Tomasz Serafinski. Sa mission : organiser dans le camp un réseau de résistance – il réussira à regrouper plus de 300 membres – pour créer un soulèvement. Mais l'aide extérieure nécessaire à la réussite de sa mission ne viendra pas. Menacé d'être démasqué par les SS, il s'évade du camp en avril 1943. Pendant ces 947 jours d'enfer, Witold Pilecki rédigea plusieurs rapports pour l'armée secrète polonaise en attendant, en vain, l'ordre du soulèvement. Il fait partie des premières personnes à avoir informé les alliés des conditions de détention et des atrocités commises à Auschwitz.

L'objectif est de proposer aux jeunes élèves du département des Pyrénées-Orientales et de la région Occitanie de s'exprimer sur toutes les aspects liés à la notion de résistance : ce qui permet de passer à l'action pour vivre, survivre, aider autrui ou tout simplement exister. Il s'agira également de réfléchir aux notions de résilience et d'indignation face aux réalités vécues dans les camps, et notamment au camp de Rivesaltes, ou d'autres situations actuelles qui peuvent soulever l'indignation. Le thème se fera justement l'écho de l'exposition temporaire « Gaétan Nocq - *Récit des camps* » qui aura lieu au Mémorial du Camp de Rivesaltes du 20 octobre 2022 au 29 janvier 2023.

La thématique retenue permet d'aborder l'histoire du camp de Rivesaltes et des actions mises en place pour résister tant à travers les témoignages des internés eux-mêmes que des hommes et femmes engagés dans les œuvres de secours ou de populations civiles qui ont œuvré dans leur quotidien. Elle fait aussi écho à l'actualité et à notre engagement citoyen.

Plus largement, elle détermine plusieurs entrées, notamment :

- l'histoire des mouvements de protestation et de contestation
- la place de la violence dans la contestation
- l'engagement citoyen, l'engagement civique et artistique

Il sera possible de traiter librement un ou plusieurs de ces trois axes et toutes les articulations qu'ils offrent.

ARTICLE 3 – PRODUCTIONS

Le genre proposé est libre, afin de susciter des propositions diversifiées d'écriture de réalité ou de fiction : correspondance, essai, journal intime, article de presse, scène(s) de théâtre, illustration, bande dessinée ou roman graphique, poème, nouvelle, scénario de film, livret d'opéra...

Les productions pourront être soit individuelles, soit collectives.

Elles devront obligatoirement être suivies d'une brève note d'intention précisant **les raisons du sujet, du genre, et du mode d'écriture** (individuel / collectif) choisis.

Elles valoriseront un point de vue personnel et auront toute liberté de s'appuyer sur certaines des ressources proposées par le Mémorial du Camp de Rivesaltes (cf. article 4), mais devront être créatives et personnelles.

Elles comporteront un titre, différent du thème, et n'excéderont pas 5 000 signes, espaces compris, ou 10 planches pour la BD, le roman graphique et l'illustration.

Les productions et les notes d'intention envoyées seront anonymisées par l'équipe du Mémorial. Les établissements, classes, noms et prénoms des élèves ne devront pas figurer dans les productions elles-mêmes mais **uniquement dans le nom des fichiers** (nom et prénoms). Le professeur certifiera que le texte est original, inédit et il en autorisera la libre reproduction et diffusion.

Les productions devront obligatoirement être envoyées au format texte (Word, RTF, Open office), **police Arial 11**. Le format PDF ne sera pas accepté à l'exception des BD, romans graphiques et illustrations.

Adresse d'envoi :

cecile.charpentier@memorialcampprivesaltes.fr

Un accusé de réception sera envoyé à réception sous 48h.

ARTICLE 4 – ACCOMPAGNEMENT ET RESSOURCES

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes mettra à disposition des enseignant.e.s intéressé.e.s des ressources destinées à accompagner l'acte d'écrire et/ou illustrer, alimenter l'imaginaire des élèves, partager des connaissances et faire naître des pistes de réflexion variées sur le thème proposé, avec :

- Les ressources issues des fonds du Mémorial (témoignages des interné.e.s passé.e.s par le camp, engagé.e.s dans les Œuvres de Secours à Rivesaltes, archives, photographies, capsule vidéo, etc...)
- Des contenus théoriques et bibliographiques sur les différents axes de la thématique proposée ;
- Des capsules vidéo réalisées par des écrivains, dessinateurs et des scientifiques présentant différentes interventions à partir de leur domaine de référence sur le thème *RÉSISTER pour EXISTER*.

Les enseignant.e.s qui souhaitent travailler avec leurs classes sur ce projet pourront, sous réserve de disponibilité et en en faisant la demande à l'avance, organiser une visite du

Mémorial avec un atelier spécifique mené par l'équipe de médiation sur la thématique proposée

Enfin, les enseignant.e.s pourront assister à différents éléments de la programmation 2022/2023 en rapport avec la thématique proposée, utiliser et adapter les contenus des capsules vidéo en fonction du niveau de leurs élèves et de la nature de leur projet, et les consulter via un lien qui leur sera communiqué au moment de leur inscription.

ARTICLE 5 – STAGE DE FORMATION

Un stage de formation spécifiquement dédié à l'accompagnement du Concours d'écriture *Pour Mémoires* se déroulera au Mémorial du Camp de Rivesaltes le **mercredi 18 janvier 2023**, sur la thématique *RESISTER pour EXISTER*.

ARTICLE 6 – JURY

Il sera composé de personnalités du monde littéraire (auteur, éditeur, libraire...) scientifiques, de représentant.e.s du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie, de représentant.e.s de l'Académie de Montpellier et de Toulouse, d'Occitanie Livre et Lecture, des enseignant.e.s missionné.e.s au Service Éducatif du Mémorial, des acteur.e.s de la chaîne du livre, et d'un groupe de jeunes lycéen.ne.s ambassadeurs/ambassadrices du Mémorial.

La présidence sera assurée par **Gaétan NOCQ**, en qualité de président d'honneur.

Passionné d'histoire, Gaétan Nocq s'est formé à l'expérience du carnet de voyage et de reportage en France et à travers le monde. Cette démarche de dessin sur le vif, propre au carnet de voyage, alimente réciproquement son travail en atelier. Il s'engage dorénavant sur les chemins de la narration et donne au roman graphique une posture de témoignage. Il a publié plusieurs romans graphiques : Soleil brûlant en Algérie (2016) et Capitaine Tikhomiroff (2017) aux éditions La Boite à Bulles, puis Le Rapport W, (Maghen, 2019) et Les Grands Cerfs (Maghen, 2021), adaptation en bande dessinée du roman de Claudie Hunzinger.

Le jury se répartira les productions réalisées suivant trois genres : Nouvelles, BD/romans graphiques/récits illustrés, autres formes.

ARTICLE 6 – REMISE DES PRIX

Une cérémonie officielle en présence de personnalités du monde littéraire et institutionnel sera organisée pour mettre à l'honneur les lauréat.e.s. Les finalistes ainsi que les participants au concours y seront conviés.

Une production commune et artistique sera proposée lors de cette cérémonie avec un artiste en écho à leurs productions. Des prix spéciaux seront offerts aux lauréat.e.s.

Seront attribués :

- 1 prix pour les nouvelles (récits courts) - un collège / un lycée et CFA
- 1 prix pour les BD, romans graphiques et récits illustrés - un collège / un lycée et CFA
- 1 prix pour autres formes - un collège / un lycée et CFA

Les frais de transport pour participer à la remise des prix qui se déroulera au Mémorial seront à la charge de l'établissement.

Les textes des lauréat.e.s et des participant.e.s finalistes feront l'objet d'une publication dans le *Florilège international des écrivains en herbe de langue française* de l'académie de Montpellier. Ils seront également présentés sur le site du Mémorial.

ARTICLE 7 – CALENDRIER

Inscription : du 3 octobre 2022 au 30 novembre 2022 en ligne en cliquant sur ce lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScTGPfpzYU8wfH0XuVLAinvemByYAXa_Id-09e6HpoCzveHjQ/viewform

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail. Pour toutes questions n'hésitez pas à écrire à : cecile.charpentier@memorialcamprivesaltes.fr

Remise des textes au Mémorial du Camp de Rivesaltes : avant le vendredi 21 avril 2023

Réunion du jury : le mercredi 24 mai 2023

Remise des prix : le mercredi 7 juin 2023

ARTICLE 8 – COMMUNICATION

Les lauréat.e.s (ou les représentant.e.s légaux des candidat.e.s mineur.e.s) acceptent d'être photographié.e.s et autorisent l'utilisation de leur image dans toutes manifestations promotionnelles et de communication liées au concours. Elles/Ils s'engagent en outre à participer dans la mesure du possible à toute manifestation utile à la promotion du concours. Elles/Ils ne pourront prétendre à aucune rémunération ou indemnité de ce fait.

Les candidat.e.s (ou les représentant.e.s légaux des candidat.e.s mineur.e.s) autorisent la reproduction, la représentation et la communication au public, dans tous les supports des organisateurs (magazines, sites Internet et opérations de communication et événementielles...) de l'œuvre présentée dans le cadre du concours.

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes garantit que l'image (photos, vidéo et autres supports) des lauréats ne sera utilisée pour aucune opération à but commercial.

Toute communication relative au concours d'écriture doit être obligatoirement accompagnée du logo spécifique « *Pour Mémoires* » et du logo du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

ARTICLE 9 – INTERPRÉTATION DU RÈGLEMENT

Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du concours.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Aucun recours ne sera admis. Le seul fait de déposer une candidature implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Le règlement sera disponible dans sa totalité sur le site Internet :

www.memorialcamprivesaltes.eu.

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes prendra toutes les mesures nécessaires au respect du présent règlement.

mémorial
du camp de rivesaltes

**LUTTE CONTRE LE RACISME
ET L'ANTISEMITISME**



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

